

## PV de l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 du CD 13 du 3 décembre 2022

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Recueil du nombre des présents et comptabilisation pour voir si le quorum est atteint.

L'assemblée est présidée par Mme GERARDIN Elisabeth en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par Mme KORCHIA Annie.

12 Présents : Châteaurenard, Massilia, les Arquie Martegau, Gémenos, les archers du Verdalai, Marignane, les Archers de l'Hauture, les archers de la Crau, Pélissanne, les archers de la Reine Jeanne, les archers St Martinois, Mallemort.

2 Représentés : La Ciotat et Aix en Provence.

La présidente constate que 14 clubs sur 29 sont présents ou représentés; le nombre total de voix est ainsi de 75 sur 109.

Le Quorum fixé à 55 est atteint. La Présidente déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente ouvre la réunion à 10 h 22.

Elisabeth commence l'Assemblée Générale par :

### **1) La présentation du RAPPORT MORAL (joint au présent PV)**

La Présidente présente ses remerciements aux membres du CD 13 aux clubs, aux formateurs.

La saison 2022 a été une saison d'activité normale après 2 années perturbées par la crise sanitaire. Le CD13 a enregistré 1351 licenciés, ce chiffre est en augmentation de 18,5 % retrouvant ainsi son niveau d'avant Covid.

Le Département comporte 29 clubs, un nombre stable par rapport à la saison précédente.

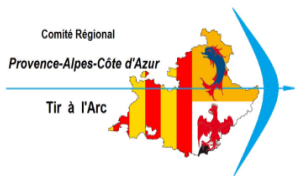
Cette année de sortie de Covid a été une année de réussite sportive pour les archers de notre Département. Ces réussites sont avant tout celles des archers et de leur engagement celles des clubs, des coaches mais aussi des entraîneurs.

Elisabeth regrette l'abandon du projet de centre de tir à l'arc à la Roque d'Anthéron du fait de la Mairie qui a mis fin aux prémices de collaboration que nous avons initiées.

Avant de passer la parole aux responsables des commissions, Elisabeth remercie tous les partenaires. Aucune action n'aurait pu être mise en œuvre sans eux. Elle souhaite que cette collaboration continue et s'élargisse à d'autres clubs et personnes.

L'assemblée se poursuit par le rapport des commissions :

Hugues dresse le bilan de la commission « jeunes ».



### **\* Commission jeunes : (joint au PV)**

#### **- Concours spécial Jeunes :**

Hugues présente le bilan de la commission jeune.

La saison 2022 fut une saison normale. Les 4 épreuves ont rassemblé 150 archers issus de 14 clubs. 6 archers sont sortis du spécial « jeunes ».

Nous notons une stabilisation du nombre de participants et du nombre de clubs, une baisse du nombre des compétitions et une hausse du nombre de sorties.

#### **- Concours ARC 13 :**

L'Arc 13 consiste à participer à 5 épreuves pour faire découvrir les disciplines du tir à l'arc aux archers débutants. Cette année l'épreuve en SALLE a été supprimée et le RUN ARCHERY a été intégré.

Les 5 épreuves ont rassemblé 93 archers issus de 13 clubs. 24 archers ont participé aux 3 épreuves nécessaires pour l'attribution de la récompense finale dans 19 catégories différentes.

On note une baisse sensible du nombre d'archers et du nombre de participations aux différentes étapes.

Il remercie les clubs organisateurs de ces compétitions.

### **\* Commission Cibles : (joint au PV)**

Jean-Claude présente le bilan de la commission Cibles. Après une année 2022 encore impactée par la COVID, on note pour 2021-2022, un retour aux compétitions sans contrainte avec de belles réussites sportives pour les archers du Département.

#### **CF nationaux**

##### **Individuels :**

\*CF SALLE : 18 archers participants : 4 médailles

- 2 médailles d'argent chez les jeunes : arc nu JH et poulies cadette

- 2 médailles d'argent chez les adultes : poulies femmes S2 et S3.

\*CF TAE : 9 archers sélectionnés en discipline internationale et 4 en discipline nationale :

- 1 médaille : SF S3.

##### **Par équipe de club :**

- 2 équipes en D1 finissent 4<sup>ème</sup> (arc à poules femmes et hommes)

- 1 équipe en D2 qui finit 1<sup>ère</sup> et accède à la D1 (classiques femmes)

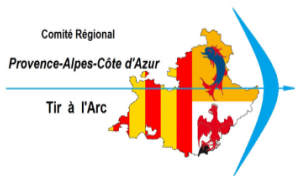
- 1 équipe en DR qui accède à la D2

##### **A l'international :**

Il faut souligner le magnifique parcours de 2 de nos archers :

- Nicolas GIRARD : arc à poules S1 ( 4 médailles d'or, 1 d'argent, et 1 de bronze)

- Anna JAKUSIC : cadette classique ( 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent).



### **\* Stages sportifs : (joint au PV)**

Jean-Claude présente le bilan des stages sportifs.

#### **- Adultes compétiteurs :**

Proposer un suivi technique, physique et mental des archers adultes compétiteurs tout au long de l'année, sur des stages organisés le vendredi 1 fois par mois.

- 66 participants à St Martin de Crau et 88 à Gémenos.
- 83 participants à Istres et Martigues et 26 à Gémenos et Marseille.

#### **- PPD :**

Proposer des stages pour un suivi sportif régulier des jeunes archers et proposer une formation continue des entraîneurs :

- ½ journée par mois, 2 stages en simultanément
- 1 journée de stage pendant les vacances scolaires

#### **- Stages participatifs :**

- Stage réglage de matériel : 13 en arc classique : 10 en octobre et 3 en mars  
8 en arc à poulies : 5 en octobre et 3 en mars

#### **- Stage entretien cible 3D :**

1 journée de réparation avec 4 participants (club de Gémenos et La Palud)

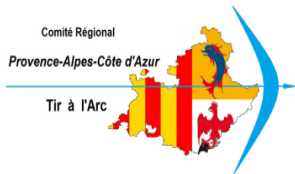
Jean-Claude remercie l'équipe ETD (Bruno Mathieu et les entraîneurs) ainsi que les clubs qui accueillent les stages.

### **\* Commission Parcours : (joint au PV)**

Jérôme présente le bilan de la commission parcours :

- 2 Stages (parcours Gardanne et réparation cibles 3D)
- 3 épreuves Arc 13 (3D Gémenos, Nature et Campagne Gardanne)
- CD : nature, 3D et campagne
- CF Nature par équipe de club : 3 équipes engagées : 1 médaille d'or et 1 médaille d'argent.
- CF Nature individuel : 32 archers sélectionnés : 4 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.
- CF 3D et 3D élite individuel : 26 archers sélectionnés. En 3D élite : 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent. 3D individuel : 3 médailles de bronze.
- CF 3 D par équipe de club : 4 équipes engagées. 1 médaille d'or et 1 médaille d'argent
- CD Campagne : 10 sélectionnés.
- CF Campagne élite : 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.
- CF Campagne : 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

2023 : reconduction des Championnats départementaux : Nature, 3D et Campagne, Arc 13 et stages.



### **\*Commission Arbitrage : (joint au PV)**

Christine présente me bilan de la commission arbitrage.

- 2022 : 25 arbitres (19 hommes et 6 femmes). Augmentation du nombre d'arbitres. On note le départ d'Eric MAHIEU en Bretagne et on félicite la venue de David CARON.

- 5 candidats arbitre en formation 2022 2023.

1 réussite avec prestation de serment en octobre 2022

- Graine d'arbitres : stage destinées aux jeunes de 10 à 15 ans

1 journée de formation le 19/11 à Châteaurenard avec 4 archers présents : formation théorique le matin et application pratique l'après-midi sur le spécial jeunes.

- Stage pratique des arbitres fédéraux :

D CARON, option N / 3D va effectuer sa formation lors du concours Nature 05/03 à Gardanne.

- Arbitrages assurés en majorité dans le Département mais aussi en soutien dans d'autres départements. Certains sont allés arbitrer sur les CF.

Christine remercie tous les arbitres pour leur engagement.

### **\*Commission matériel : (joint au PV)**

Max présente le bilan de la commission matériel.

Cette saison, les feux CHRONOTIR ont fonctionné sans souci. Il est rappelé que les clubs les récupèrent après un concours et que tout problème doit être immédiatement signalé au comité par écrit.

Projet de rachat de 2 trépieds

Le lot de médailles distribuées sur les championnats départementaux commandé en 2019 est épuisé. Des devis vont être demandés pour acheter de nouvelles médailles.

Le stock de 96 peluches distribuées en spécial jeunes est insuffisant. Nous allons en commander d'autres vu le succès des concours spécial jeunes.

Le stock des carnets de progression est suffisant. Il est rappelé qu'ils ne sont remis qu'aux archers présents sur les compétitions.

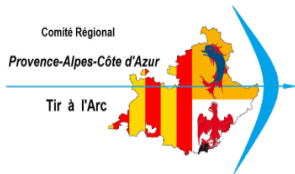
### **\*Commission Communication : (joint au PV)**

Jean-Claude présente le bilan de la commission communication.

\* La news : 2 news diffusées entre octobre et mars pour 1351 adhérents.

\* Le site internet : 6706 visiteurs : Le nombre de visites du site internet est reparti à la hausse mais n'a pas retrouvé le niveau d'avant COVID.

\* Facebook : RAS



Le rapport moral est soumis au vote.

\* Contre : 0

\* Abstentions : 0

\* Pour : l'ensemble des participants.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **2) Présentation du rapport financier : (joint au PV)**

Christophe expose le bilan financier de l'exercice.

Le bilan est établi au 31/08/2022 : 8720 €

Disponibilité : 62.913 €

Résultat d'exploitation fait apparaître un solde positif.

Le vérificateur aux comptes expose les conclusions des vérificateurs aux comptes. Le contrôle s'est effectué le 14/11/2022 sur un grand échantillonnage de factures. Toutes les pièces comptables ont été contrôlées.

Aucune anomalie n'est constatée.

Le rapport financier relatif aux comptes de l'exercice est soumis au vote.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : l'ensemble des participants

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.

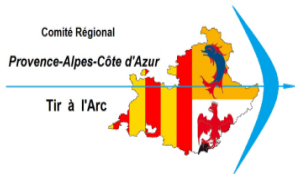
## **3) Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'année 2023 :**

Il est fait appel aux volontaires pour effectuer cette tâche pour l'année 2023.

Claude présente les tâches qu'un vérificateur doit effectuer une semaine avant l'AG annuelle: contrôle des comptes avec les factures à l'appui et le temps qui doit y être consacré : environ 1 h 30.

Sylvain Denay (archers de la Reine Jeanne) présente sa candidature et Claude HUSS (archers de l'Hauture) se représente comme suppléant.

- Sont désignés :
- Titulaire : Sylvain DENAY
- Suppléant : Claude HUSS



#### 4) désignation du représentant AG FFTA du CD13 :

Se présentent Elisabeth GERARDIN et Jean-Claude PELLEN.

- Titulaire : Jean-Claude PELLEN
- Suppléant : Elisabeth GERARDIN

La proposition est soumise au vote.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : l'ensemble des participants

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 5) Recrutement d'un éducateur sportif

Elisabeth expose le besoin du fait de l'arrêt de l'activité de JEAN.

Un profil de poste a été établi et l'annonce sera publiée sur le site de la FFTA.

Elisabeth fait un appel aux clubs pour savoir si parmi leur connaissance il peut y avoir des candidats à ce poste.

Le candidat devra être diplômé (DEJEPS, diplôme d'entraîneur ou CQP) et sera embauché en CDI.

#### **6) Budget prévisionnel année 2023: (joint au PV)**

Christophe précise que le budget 2023 présente les mêmes postes que le budget 2022.  
Prévision à 47.380 €

#### 7) Election de nouveaux membres comité Directeur :

Pas d'élection car pas de candidats pour intégrer le CD.

#### 8) Labellisation

Elisabeth fait le bilan des clubs du Département labellisés : 1 seul en 2022. et 6 clubs en 2023. Les clubs non présents à l'AG n'auront pas leur labellisation.

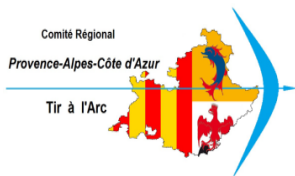
La FFTA a prévu de simplifier le processus dans le sens de l'allègement car la notion de certification a posé des problèmes aux clubs.

- pour la certification animation : vont pouvoir rentrer dans les conditions demandées les clubs ayant organisé un concours amical.

Une fois la certification obtenue la labellisation est acquise.

Les clubs devront prendre contact avec Elisabeth pour l'obtention des certifications. En effet, ce n'est pas automatique.





M.RICQ demande quels clubs sont parmi les 6 labellisés:

- Marignane, St Martin de Crau, Mallemort, Aix en Provence, Pelissanne et Massilia.

#### 9) Questions diverses :

**\*POLE DE BOULOURIS :** J. PONT : Quel est le devenir du Pôle de Boulouris ? Au mois d'octobre Julien ALSBERGH a donc pris un poste à la fédération suisse. En janvier 2023 il n'y a plus de CTR.

Boulouris pose donc un problème :

- 2 possibilités :

- Remplacer Julien mais ce n'est pas l'option choisie par la FFTA.

Boulouris est un pôle espoir régional destiné à des minimes et des cadets. Ce n'est pas un pôle relève. Le pôle est éloigné et c'est un internat. Peu d'archers de la Région le fréquentent : 50% d'archers cette année 3 archers.

- Mettre quelqu'un pour 6 mois : voir ce que cela donne.

Une 1ere réunion de novembre 2022 : - décision de prendre un formateur pour 6 mois. On voit ce qui se passe en septembre 2023. Actuellement le pôle est fermé jusqu'en juin 2023.

- septembre 2023 : un CTR sera recruté en PACA mais il n'entraînera pas dans le pôle de Boulouris. Le Comité Régional a décidé que c'était terminé. Il faut qu'il fasse son travail de CTR.. Pour garder le pôle il faudrait embaucher 1 salarié.

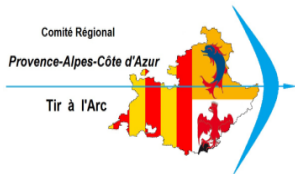
Le CR envisagerait d'augmenter la licence sur 3 ans ce qui aboutirait à une augmentation totale de 10 € par archer. Une réunion est prévue en janvier pour décider si cette augmentation sur 3 ans est proposée.

\* **Club de Martigues :** Quel est l'intérêt de garder ce pôle ? C'est juste pour briller en Région ? Le CTR ne sert à rien.

Elisabeth pense qu'un pôle à Aix serait plus productif. Le problème de ce pôle à Boulouris c'est son éloignement. Et le public d'archers ciblés ce sont des très jeunes archers. Les 2 archères qui y étaient n'ont pas poursuivi ; ce fut un échec. Il y a les frais de scolarité d'hébergement et de nourriture.

C'est une structure sports études qui a fonctionné pour 4 personnes de la Région PACA et 4 de Rhône Alpes.

Max fait observer qu'il y a un problème de recrutement. Le CTR devra faire son travail, se déplacer sur les compétitions pour faire de la détection.



L'augmentation de 10 € par archer sur 3 ans proposée par le CR devra être soumise au vote en réunion du CR du 14 janvier 2023 à Trans en Provence. Il est vrai qu'un pôle coûte cher en transport (déplacements sur les TRJ, essence du coach, etc... 35.000 € de frais de déplacement).

Elisabeth invite les clubs à se déplacer pour cette réunion ou de donner procuration.

Marc donnera sa procuration à Elisabeth

\* SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : Elisabeth fait observer que très peu de clubs demandent des subventions auprès de cette collectivité. Cela vaut la peine et le dossier n'est pas très compliqué à monter. Il suffit de se rendre sur le site internet du Département 13. 7 clubs ont formulé des demandes mais aucun club ayant beaucoup de membres.

Le dépôt des dossiers de demande subvention est possible jusqu'à fin décembre.

\* Spécial Jeunes : le carnet est signé par l'arbitre présent sur le concours sinon par l'organisateur. Il faudra prévoir de modifier le règlement du spécial jeunes. Normalement, il n'y aura pas de problème car un arbitre sera toujours présent sur les concours spécial jeunes car ils précèdent un concours fédéral sur lequel les arbitres sont présents.

\* Christophe demande aux clubs de faire parvenir le paiement des factures de Jean par virement comprenant l'intitulé du virement et le N° de la facture. Il recommande ne pas payer en avance.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 49. Les membres présents sont invités au pot de l'amitié en clôture de l'AG.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le 12/12/2022

La Secrétaire

La Présidente

Annie KORCHIA

Elisabeth GERARDIN